

*Questions orales*

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, mon collègue le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et moi-même sommes en consultation assez étroite.

\* \* \*

### LES POSTES

#### ON SUGGÈRE LA MISE EN TUTELLE DU SYNDICAT DES POSTIERS

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Postes, s'il peut m'accorder son attention pendant quelques moments.

Le système postal, hier, dans le Québec, et en particulier à Montréal, a encore été bouleversé par une nouvelle maladie subite des employés de cet endroit. Le ministre des Postes pourrait-il informer la Chambre de la condition de santé de ces employés, plus particulièrement à Montréal, et a-t-il l'intention d'instituer une enquête royale, médicale peut-être, ou de placer le syndicat sous la tutelle d'une personne responsable, de façon à mettre un point final au désordre que nous connaissons dans la province de Québec, en particulier en ce qui a trait au service postal?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, on m'informe que les travailleurs souffrent de ce qu'ils appellent la «grippe Mackasey». Je ne sais pas s'il s'agit d'une indisposition de courte durée ou d'une longue maladie. Nous ne voulons pas que quelqu'un revienne au travail, s'il est malade; il se pourrait que nous devions recourir à des installations médicales convenables pour nous assurer que personne ne revient au travail sans être en excellente santé. En attendant, il nous faut faire preuve d'un peu de patience et tâcher de comprendre le mécontentement de ces travailleurs, qui attendent en vain la signature d'une convention collective depuis six mois parce que les négociateurs de leur syndicat se sont plus souciés des difficultés de Montréal que de ce qui devrait les intéresser, c'est-à-dire la signature d'une convention collective, comme l'a dit le député de Brandon-Souris.

\* \* \*

### LA SANTÉ

#### LA RESPONSABILITÉ DES INSPECTEURS DES VIANDES AU QUÉBEC ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je sais par expérience que le gouvernement fédéral peut à juste titre être très fier de ses services et de son personnel d'inspection dans la province de la Colombie-Britannique. Les événements récents indiquent cependant que la qualité et l'intégrité de ces services varient énormément au Canada. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que le personnel et les services d'inspection du gouvernement fédéral sont aussi compétents et intègres au Québec qu'en Colombie-Britannique?

[M. Lambert (Bellechasse).]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je puis le garantir au député.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

#### L'INDEMNISATION DES CAMIONNEURS LÉSÉS PAR LE BLOCAGE DU TARIF-MARCHANDISES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre des Transports découle de la demande des camionneurs d'être indemnisés des pertes encourues par suite du blocage du tarif-marchandises. Le ministre a-t-il discuté de la question avec l'industrie du camionnage, a-t-on convenu d'un montant pour l'indemnisation et la proposition à ce sujet a-t-elle reçu l'approbation du cabinet?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, bien sûr, nous n'avons pas les mêmes engagements envers l'industrie du camionnage qu'envers les sociétés ferroviaires, mais j'estime que les camionneurs sont dans leur droit. L'association du camionnage m'a fait parvenir son mémoire ainsi qu'un certain nombre de réclamations et de lettres; je ne sais pas au juste combien, mais je pense en avoir reçu 30 ou 35. J'ai l'intention de signaler le problème au cabinet et d'essayer de le résoudre.

M. Mazankowski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque ces négociations et ces pourparlers durent depuis longtemps, le ministre peut-il dire à la Chambre quand la chose sera officiellement annoncée et approuvée par le cabinet?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je pense que le pronostic du député est aussi bon que le mien, mais en tant que ministre des Transports, je peux dire que la chose sera soumise au cabinet sous peu.

\* \* \*

### LA SANTÉ

#### LES ENQUÊTES SUR LA QUALITÉ DOUTEUSE DES VIANDES HACHÉES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé et fait suite à celle que mon chef a posée. Étant donné que le bruit avait circulé il y a plusieurs semaines que la viande hachée vendue au Canada était contaminée à un degré inacceptable, contamination bactériologique ou autre, le ministre pourrait-il indiquer quelles sont les enquêtes qui ont été faites, si un rapport lui a été soumis et s'il a pris les mesures appropriées?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'ai fait une déclaration à la Chambre à ce sujet il y a déjà plusieurs mois, à la suite de laquelle du personnel supplémentaire avait été affecté à cette fin. Le travail de ce personnel s'est poursuivi à travers le pays, et chaque cas identifié où on trouve qu'il y a infraction à la Loi sur les aliments et les drogues, des poursuites sont intentées selon la pratique habituelle.